

Enquête Publique FPGL FOS tranche 3  
Observations reçues par mail du octobre 2019

n°	Date de réception	Observation déposée
1	11 octobre 2019	<p>Bonjour Madame, Monsieur,</p> <p>Je vous écrit pour faire suite à la réunion publique concernant le projet de la tranche 3 du parc FPGL de Fos sur Mer.</p> <p>Ce projet sera bénéfique pour la ville de Fos sur mer et la zone de la Feuillane pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet de la tranche 3, permettra de terminer la réhabilitation d'une friche industrielle qui a démarré par la construction de la tranche 1 et 2.</li> <li>- Il permettra de créer une zone dynamique de sites logistique très proches du Port autonome de Marseille. Cela créera des emplois directs de caristes, transporteurs, employés administratifs, mais également des emplois indirects pour l'entretien, la restauration etc... Je prends pour exemple la réussite de la zone de CLESUD à Miramas, ou l'on voit beaucoup d'activité annexe se développer autour de la zone : centre de formation, restaurants, stations de lavage PL... cela permettra de donner un second souffle à la Zip de la Feuillane vieillissante.</li> <li>- Le projet sera équipé de panneaux photovoltaïque ce qui permettra de mettre à profit les surfaces de bâti pour créer de l'énergie verte.</li> </ul> <p>Ce projet est également nécessaire aux sociétés qui participeront directement ou indirectement à sa construction.</p> <p>En effet ce programme de construction qui durera une année , nous permettra d'avoir de la visibilité dans notre carnet de commande, et ainsi pouvoir prévoir, recruter et former des techniciens pour ce projet d'ampleur.</p> <p>Nous sommes basés sur Istres et participons activement à l'emploi local. Actuellement sur la tranche deux, une vingtaine de nos salariés - qui habitent dans un rayon de 30km du chantier – travaillent depuis le mois de mai 2019. Nous avons aussi accueilli grâce à ce projet du personnel en insertion, ainsi que deux jeunes qui sont en formation par alternance en BTS et école d'ingénieur de travaux publics. De plus un chantier d'ampleur génère une grosse activité pour nos sous-traitants, locatiers, fournisseurs tous basés sur notre territoire.</p> <p>Je vous remercie d'avoir pris le temps me lire et de prendre en considération mon avis.</p> <p>Bien à vous,</p>
2	12 octobre 2019	<p>Madame, Monsieur, bonjour,</p> <p>Je souhaite porter une observation/proposition dans le cadre de l'enquête publique concernant la Société SAS FPGL PARC DE FOS dont l'objet est : Exploitation d'un bâtiment logistique (Bâtiment C - Tranche 3) au lieu-dit "la Feuillane"</p> <p>Je ne remets pas en cause l'intérêt de ce dossier, mais une partie de l'évaluation environnementale pose question au regard du Plan Climat Air Energie de la Métropole Aix Marseille Provence voté le 26 septembre dernier et aussi du SRADDET PACA.</p> <p>En effet, ces documents, conformes à la loi sur la transition énergétique et la croissance verte et plus largement du Plan Climat National, mettent en avant la nécessité du report modal du transport routier vers le ferroviaire.</p> <p>Or, le projet en question n'en tient absolument pas compte et va rajouter chaque année sur les routes des milliers de camions.</p> <p>Je propose de revenir au projet initial consistant à scinder le bâtiment projeté en deux parties, permettant ainsi de créer une ligne ferroviaire entre ces deux parties.</p> <p>Tout ou partie du fret pourrait ainsi être acheminé par rail.</p> <p>Je vous remercie pour l'attention portée à cette proposition.</p> <p>Bien cordialement</p>

Enquête Publique FPGL FOS tranche 3

Observations reçues par mail du octobre 2019

<p><b>3</b> <b>part</b> <b>1</b></p>	<p>14 octobre 2019</p>	<p>A l'attention de Monsieur Jean-Claude METHEL, commissaire-enquêteur</p> <p>Monsieur</p> <p>Notre fédération agréée, affiliée à France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur, regroupe 40 associations de protection de la nature et de l'environnement sur les Bouches-du-Rhône, particulièrement mobilisées actuellement sur la préservation de la biodiversité, la sauvegarde des espaces naturels, agricoles et forestiers, la lutte contre le dérèglement climatique et tout particulièrement contre les émissions croissantes de gaz à effet de serre liés au trafic routier.</p> <p>En tant que président et au nom de cette fédération, je vous adresse ci-après nos observations, que nous vous demandons de reprendre dans votre rapport d'enquête et ses conclusions motivées.</p> <p>Préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers Tant au niveau européen, français, régional, métropolitain ou local, les règlements, directives, lois, schémas, plans prescrivent désormais l'absolue nécessité de préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers, de manière à contenir le réchauffement climatique, préserver la biodiversité, les terres agraires et les circuits courts de distribution (souveraineté alimentaire). Nous sommes donc fermement opposés à tout projet qui ne se traduise pas par "zéro artificialisation" des sols. En l'espèce, la phase Eviter de la séquence obligée Eviter-Réduire-Compenser est ici rapidement évacuée, alors même que des espaces déjà anthropisés (anciens sites industriels, dont celui de LyonDellBasell à Berre-l'Etang) existent dans un rayon d'action cohérent avec le projet.</p> <p>Préservation de la biodiversité Nous avons bien noté les engagements pris en ce qui concerne les graines du Céraiste de Sicile et la sauvegarde du Léopard ocellé et de l'herpétofaune associée (exportation des matériaux attractifs ...)</p> <p>Réchauffement climatique et pollutions issues du trafic routier Plusieurs assertions figurent dans la réponse du pétitionnaire à la Mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe) : - "La société ADEO (Anciennement Leroy Merlin Groupe) est le premier spécialiste du bricolage en Europe, et le troisième mondial de la vente de bien de consommation pour le bricolage et la décoration.[...] ADEO est le 2ème groupe mondial du trafic de conteneurs dans les ports. Il représentera pour le port de Fos-sur-Mer le 3ème plus gros trafic du port maritime" - "il est considéré que la mise en service de tous les aménagements sur la zone va induire 3000 VL /jour et 1500 PL /jour pour ladite zone" [NDLR : soit un doublement du trafic poids-lourds]. Le trafic généré par le "projet global" est de 550 PL /jour et 380 VL /jour", celui lié à "la mise en service de la tranche 3 est de 300 PL /jour et 200 VL /jour." - "Le trafic de poids-lourds peut difficilement être réduit dans la mesure où il constitue le cœur de métier de l'activité projetée" - "Le trafic automobile impacte la qualité de l'air par le rejet de polluants dus aux moteurs à combustion des véhicules, et aussi par l'abrasion induite par le roulage et le freinage. Le trafic routier est générateur d'oxydes d'azote ; de particules PM10, PM2,5 et diesel ; de gaz à effet de serre ; de composés organiques volatils ; de métaux, ..." - "Des efforts de réduction d'émission de NOx restent de ce fait à accomplir, notamment dans le secteur des transports, principal contributeur de NOx n'atteignant pas les objectifs fixés dans le PPA des Bouches-du-Rhône". A l'échelle de la zone, la seule tranche 3 se traduit par une augmentation de près de +10% du trafic poids-lourds, et, selon les hypothèses prises par les bureaux d'études, par environ +8% des consommations de carburant (énergies fossiles) et des émissions de polluants. C'est presque le triple à l'échelle du "projet global" et 10 fois autant pour l'aménagement de toute la zone. A une échelle plus large, ce sont des centaines de poids-lourd supplémentaires sur les routes et autoroutes de la région et des régions voisines. Il semble que le pétitionnaire, qui n'évoque à aucun moment l'alternative ferroviaire, ne voit aucune contradiction entre ces chiffres et les objectifs rappelés de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de réduction des polluants atmosphériques.</p>
--	------------------------	---

Enquête Publique FPGL FOS tranche 3

Observations reçues par mail du octobre 2019

<p><b>3</b> <b>part</b> <b>2</b></p>	<p>14 octobre 2019</p>	<p>Faut-il rappeler que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le site jouxte la voie ferrée desservant, à partir de la plate-forme de Miramas (à 18 km), via la gare fret de Fos-Coussoul (à moins de 2 km), les ports à conteneurs de Fos-sur-Mer</li> <li>- des possibilités de "brouettage" ferroviaire peuvent être mises en œuvre entre ces terminaux et la plate-forme logistique, ainsi qu'entre la plate-forme et les gares de Fos-Coussoul et de Miramas</li> <li>- une navette ferroviaire existe entre les différents sites constitutifs de Marseille-Fos, dont les terminaux à conteneurs, la plate-forme de Miramas et les bassins est du port de Marseille</li> <li>- une dizaine d'opérateurs ferroviaires, dont l'opérateur de proximité RDT13, exploitent des liaisons régulières entre le port de Marseille-Fos et les bassins d'activité français et européens où se situent les principaux sites logistiques ADEO (Valence-F, Valenton, Douges, Valencia-E, ...)</li> <li>- les infrastructures routières sont toujours plus saturées de poids-lourds, dont la RN113 en traversée d'Arles pour laquelle l'alternative ferroviaire est évidente, en lien avec la ligne nouvelle mixte voyageurs/fret Nîmes-Montpellier récemment mise en service (et le tunnel ferroviaire du Perthus) ...</li> </ul> <p>Aussi, Monsieur le Commissaire-enquêteur, FNE13 vous demande instamment de strictement conditionner votre avis motivé sur ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au raccordement ferroviaire de cet entrepôt, et à sa reconfiguration en conséquence</li> <li>- à des engagements fermes et vérifiables qu'une part prépondérante des trafics de marchandises utilise la voie ferrée, tant entre les terminaux portuaires qu'en lien avec les plates-formes logistiques d'ADEO</li> <li>- à des engagements fermes et vérifiables quant à l'utilisation prépondérante de GNL par les camions desservant la plate-forme (et de véhicules électriques pour les trajets de proximité)</li> <li>- à la mise en place de service de transport en commun dédié au transport de personnel.</li> </ul> <p>Nous ne saurions tolérer que le groupe SNCF, actionnaire unique de GEODIS, ferme la porte à tout transport ferroviaire de/vers la plate-forme ADEO de Fos-sur-Mer.</p> <p>Acceptez, Monsieur le Commissaire-enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.</p> <p>Président FNE13</p>
<p><b>4</b></p>	<p>15 octobre 2019</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous avons entendu parler du futur entrepôt de ADEO / LEROY MERLIN,</p> <p>Nous sommes entrepreneur dans les Bouches du Rhône pouvez-vous nous infirmer sur la date prévisionnel de démarrage des travaux</p> <p>Salutations</p>

Enquête Publique FPGL FOS tranche 3  
Observations reçues par mail du octobre 2019

5	15 octobre 2019	<p>Bonjour,</p> <p>Je représente une entreprise du secteur, ces projet importants permettent d'assurer un chiffre d'affaire lissé sur l'année et par conséquent de maintenir les emplois créés et parfois même de créer de nouvelles embauches.</p> <p>Salutations</p>
6	15 octobre 2019	<p>Bonjour,</p> <p>Votre site permet de renouveler et redynamiser la zone qui est plutôt vieillissante.</p> <p>La revalorisation de ce parc en peu « Green » va permettre de donner un second souffle à la zone par rapport aux industries très polluantes situées aux alentours.</p>
7	15 octobre 2019	<p>Bonjour,</p> <p>1/ J'ai entendu parlé de la construction de l'entrepôt. Quels sont les besoins en terme de main d'oeuvre, matériaux, sous-traitants ? Y a-t-il la place pour des petites entreprises ou bien les marchés sont-ils uniquement destinés aux grands groupes ?</p> <p>2/ Le lancement étant prévu pour la première partie en 2019 et en 2020, quelles vont être les opportunités d'emplois pérennes et à quel horizon ?</p> <p>3/ Comment seront utilisés les revenus générés par les panneaux photovoltaïques ? Au delà de la production d'énergie verte, quels seront les autres efforts de l'entreprise pour limiter son impact carbone dans une région déjà largement polluée ?</p> <p>4/ Y aura-t-il des études à posteriori de l'impact environnemental de cette nouvelle installation ?</p> <p>5/ C'est une formidable opportunité pour notre région, mais le personnel sera-t-il recruté sur la région ou les postes intéressants seront avant tout pourvus en interne ?</p> <p>Cordialement,</p>
8	15 octobre 2019	<p>J'ai entendu parler du projet d'installation d'un entrepôt LEROY MERLIN dans le secteur de Fos sur mer. Pouvez vous me le confirmer svp ? Et me faire connaître qui peut être contacté pour les recrutements et à quelle échéance. Merci pour vos réponses Salutations distinguées</p>

Enquête Publique FPGL FOS tranche 3  
Observations reçues par mail du octobre 2019

9	16 octobre 2019	<p>bonjour,</p> <p>je souhaite apporter tout mon soutien à ce projet d'installation d'une grande enseigne de bricolage sur la zone de la Feuillane. ce projet d'entrepôt XXL apportera bcp d'emplois sur la zone et permettra à de nombreuses entreprises de manutention, logistique et transports de développer leur activité. merci de bien vouloir considérer mon avis et mon soutien pour cette ouverture prometteuse pour la région.</p> <p>bien cdlt,</p>
10	16 octobre 2019	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je souhaite porter une observation dans le cadre de l'enquête publique concernant la Société SAS FPGL PARC DE FOS dont l'objet est : Exploitation d'un bâtiment logistique (Bâtiment C - Tranche 3) au lieu-dit "la Feuillane"</p> <p>A l'étude de l'impact environnemental, je constate que des espèces animales et végétales classées de par leur vulnérabilité voire classées rouge en danger sont menacées par la construction de ce site. La trame verte et bleue qui constitue un couloir écologique est également menacée. Et pourtant, le SRADDET souligne l'importance de la préservation des trames vertes et bleues et de la biodiversité, on ne voit aucune compensation, la disparition des espèces semble être totalement négligeable pour ces rapports.</p> <p>Par ailleurs, je constate que malgré la prise de conscience de la pollution du transport routier, malgré le plan de protection de l'atmosphère - PPA - et la situation de pollution de notre région que ce soit en particules fines, en benzène et autres polluants, il est présenté le risque comme étant banal.</p> <p>Le Plan Climat Air Energie présenté par la métropole prend des dispositions pour la lutte contre les gaz à effet de serre, la pollution le bruit, et le projet qui va générer un trafic routier important est présenté comme tout à fait sans aucun impact.</p> <p>J'attire votre attention sur ces points qui deviennent un véritable problème de santé publique et d'un impact écologique non négligeable et ce sont les raisons pour lesquelles je m'oppose à ce projet.</p> <p>Je propose que l'on revoie le système en favorisant le fret ferroviaire, véritable alternative au transport routier qui encombre les routes, devient un fléau dans ce secteur déjà très saturé dans un environnement industriel pollué et que les espèces en danger soient pris en compte.</p> <p>Je vous remercie pour l'attention portée à mes remarques et cette proposition.</p> <p>Cordialement</p>